

# La Voix des Paysans

Organe de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée

Affiliée à la Fédération Française des Travailleurs de la Terre

BUREAU PROVISoire

La Davillière de L'Aiguillon-s/-Vie

ACTION PROFESSIONNELLE sont les raisons d'être  
DÉFENSE PROFESSIONNELLE de l'Union Syndicale  
des Paysans de Vendée

BUREAU PROVISoire

La Davillière de L'Aiguillon-s/-Vie

## La Fédération Française des Travailleurs de la Terre en Charente

### Une réunion a lieu à Barret près de Barbezieux

Au mois de mars, sur l'initiative de M. l'abbé SARDIN, curé de Barret, une réunion paysanne avait eu lieu avec le concours du secrétaire général de la F. F. T. T., M. Jules ZIRNHELD, qui, avec son talent si remarquable, avait donné à son auditoire des précisions sur la crise économique et la situation générale de l'agriculture.

Désireux de documenter complètement les paysans de la région sur l'utilité de la véritable organisation professionnelle, M. le Curé de Barret, d'accord avec M. ZIRNHELD, avait fait appel pour la seconde réunion à un homme de la terre, paysan cultivant lui-même, notre ami Jean MARTINEAU, président du Syndicat de Legé, vice-président de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée et membre du Conseil de la F. F. T. T., qui accepta d'aller aider à l'organisation des paysans Charentais.

La réunion a eu lieu à Barret, le 9 novembre, à 8 h. 30 du soir. Malgré une journée de pluies torrentielles, plus de 150 assistants, venus de quatre ou cinq communes, se pressaient dans la salle paroissiale de Barret.

A remarquer la présence des maires de plusieurs communes de la région.

M. le Curé de Barret prenant la parole, rappelle à l'assistance la magnifique conférence faite au mois de mars par M. ZIRNHELD et dit qu'il considère comme son devoir de mettre ses paroissiens au courant du programme d'action de la Fédération des Travailleurs de la Terre et des réalisations obtenues par la mise en application de ce programme qui n'est autre que celui de la C. F. T. C. transposé sur le plan paysan. Il présente ensuite l'orateur, cultivateur lui-même.

Prenant la parole, Jean MARTINEAU remercie M. le Curé de Barret, la nombreuse assistance qui n'a pas hésité à venir malgré l'heure tardive et le temps resté menaçant. Puis pendant près d'une heure et demie il décrit à l'auditoire les aspects de la crise dans ses répercussions sur l'agriculture, passe en revue les diverses solutions préconisées pour lutter contre le déséquilibre économique, moral et social qui en résulte et en conclut par la nécessité de l'organisation professionnelle réalisée entre les Travailleurs de la Terre eux-mêmes qui doivent et peuvent trouver parmi eux les élites et les cadres qui les représenteront réellement.

Passant à l'examen de ce qu'est la F. F. T. T. il donne tous détails sur sa fondation, son organisation paysanne, ses dirigeants, son programme présent et futur et fait constater les résultats déjà obtenus.

Se plaçant ensuite dans le cadre régional, il décrit l'organisation de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée, sa fondation, ses difficultés de début. Commentant la déclaration mise à la base de son action, qui comme tout le programme

de la F. F. T. T. se réclame de la doctrine sociale de l'Évangile et des grandes Encycliques, il réfute les accusations intéressées de nos adversaires qui nous qualifient parfois de socialistes.

Puis il donne des détails sur les résultats obtenus en Vendée qui sont considérables et cela sans s'engager aucunement sur le terrain délicat de la coopération et des grandes affaires commerciales, mais en restant dans le domaine de la vraie union et défense paysanne, en faisant, non du syndicat-boutique mais du vrai syndicat professionnel.

Et pour que l'action générale soit efficace, il demande le concours des paysans de toutes les régions.

L'assistance applaudit chaleureusement.

M. le Curé de Barret remercie l'orateur et demande à chacun des cultivateurs présents de faire part des objections qu'il peut avoir contre le programme qui vient d'être développé.

Tous les hommes présents approuvent et déclarent qu'ils n'ont qu'un désir : voir se réaliser au plus vite en Charente une organisation adhérent à la Fédération des Travailleurs de la Terre.

Quelques détails sont demandés sur l'organisation du syndicat paysan local et le fonctionnement des divers services, tous renseignements qui sont donnés d'une façon précise par le délégué Vendéen.

Reprenant la parole, J. MARTINEAU remercie l'assistance de la sympathie qu'elle témoigne pour la Fédération, et dans un vibrant appel, invite les cultivateurs de Charente à entrer dans ses rangs à côté des Vendéens et à se mettre à l'œuvre sans retard. Et répondant à l'appel un nombreux groupe s'inscrit immédiatement comme adhérent à la Fédération.

Nous ne doutons pas que ce groupe de Barret et des environs ne soit d'ici peu le point de départ d'une belle organisation paysanne. **Camarades Charentais, en avant !**

*Un témoin paysan.*

Je viens de rentrer de Charente où M. Zirnheld m'avait demandé d'aller aider nos amis paysans à s'organiser. J'ai trouvé des dévouements admirables, j'y ai rencontré la chaleureuse sympathie des ruraux. Il m'a semblé arriver dans une autre Vendée — à noter que les Vendéens d'origine ne manquent pas là-bas.

Le succès a dépassé nos espérances.

Amis de Vendée, considérez comme notre Union Syndicale et notre Fédération attirent l'admiration et sont l'espoir du monde paysan, qui pourtant, notamment en Charente a eu à souffrir de cruelles désillusions.

Voyez, nous ne sommes pas isolés, courage et confiance et travaillons au développement de notre œuvre.

Je remercie, au nom de nos nouveaux amis Charentais, la Chambre Syndicale de l'Union qui, dans sa réunion du 11 novembre, a décidé l'envoi chaque mois en Charente de cinquante numéros de « La Voix des Paysans ».

J. MARTINEAU.



**M. Jules ZIRNHELD**  
Secrétaire Général  
de la Fédération Française  
des Travailleurs de la Terre

## Cultivateurs, contrôlez !

Les cultivateurs se plaignent et avec raison des tarifs exagérés qui leur sont appliqués par certains artisans qui alors que les produits de la terre n'arrivent plus qu'à des coefficients de 2 et 3, continuent de pratiquer des prix basés sur des coefficients de 7 et 8.

Le cultivateur règle souvent ses ouvriers, forgeron, charpentier et autres, en une ou deux fois l'an seulement. Il arrive bien souvent qu'il arrive à ne plus se rappeler exactement des travaux qui ont été effectués pendant cette période.

On se contente souvent de lui en faire une énumération sommaire et on lui dit : c'est tant.

Le client trouve le chiffre élevé, mais paye.

Rentré chez lui, il se répand en lamentations sur la cherté des choses, qui continue alors que nos produits ne valent pas le sou. — Mais dans la plus grande partie des cas, il est incapable de dire le prix de tel ou tel article, le coût de telle ou telle façon, il ne sait plus que le prix global.

Cependant, si nous voulons lutter contre les prix exagérés, faire cesser les abus, il importe de baser nos réclamations sur des faits précis, sûrs et indiscutables.

Un seul moyen pour cela existe : c'est d'exiger de tous nos fournis-

seurs et ouvriers, au moment du règlement, une note détaillée des travaux exécutés, des articles fournis, avec le prix correspondant à chacun.

Cette pratique n'est pas, hélas ! d'un usage courant dans notre région et beaucoup de nos fournisseurs et artisans ne se soucient guère de la généraliser.

C'est à nous de l'exiger. Là est notre seule sauvegarde. Par ce moyen seulement, nous pourrions confronter les prix pratiqués actuellement avec ceux d'il y a deux ou trois ans ou davantage. Nous pourrions également nous rendre compte si pour un certain travail, on paye plus cher chez nous que chez les amis qui sont à 10 ou 20 kilomètres.

En confrontant notre bout de papier avec celui du camarade aucun doute ne sera possible.

Nous saurons lorsque l'on abuse réellement de nous. Nous saurons sur quels points principaux il faut faire porter nos réclamations.

Il me semble qu'il est de l'intérêt de tous les paysans d'exiger une note détaillée quand ils effectuent un règlement.

Je soumets cette idée aux méditations des camarades.

J. MARTINEAU.

## Ordre et méthode dans l'organisation paysanne

Rapport d'Henri TESSIER à la Chambre Syndicale du 11 Novembre

Je voudrais vous dire, chers camarades, tout le plaisir que j'ai à constater la progression de notre groupement qui grâce à la nouvelle organisation pourra défendre plus énergiquement la paysannerie si menacée aujourd'hui.

J'en remercie particulièrement les membres du bureau de l'Union Syndicale toujours si dévoués, ainsi que les amis qui nous ont aidés de leur conseils pour nous mettre sur la bonne voie.

Je remercie aussi tous ceux qui dans leur entourage font connaître et estimer notre groupement, c'est le résultat de notre union à tous qui, si elle est maintenue, malgré les difficultés que nous rencontrons, doit réussir et permettre que dans un avenir proche le paysan ne soit plus traité en frère inférieur.

A ce mot **Union** il faut maintenant ajouter **Action**, mais agir avec **Ordre** et **Méthode**. C'est à ce sujet que je me permets d'abuser de vos instants pour vous faire connaître mon point de vue. Vous serez libres de m'approuver ou de me critiquer, chacun ici doit dire ce qu'il pense, comme je le fais moi-même.

A mon avis, nous devons d'abord expliquer à nos amis paysans la différence qu'il y a entre notre Union Professionnelle et les syndicats existants. Trop de gens, même parmi les syndiqués, n'ont pas encore compris et s'obstinent à nous prendre pour des concurrents de ces syndicats et des adversaires du commerce et en particulier des négociants, ce qui est absolument faux.

La façon dont nous avons dirigé nos réunions jusqu'à la peut-être pu faire croire que nous pourrions faire comprendre que nous travaillions pour notre condition sociale et morale qui n'est pas ce qu'elle doit être dans la société.

Notre organisation étant d'un genre nouveau est et sera combattue à l'opposé, c'est pourquoi nous ne devons pas donner prise à ceux qui seraient si contents de nous voir échouer.

J'entends et je lis parfois : le gouvernement devrait faire ceci ou cela. C'est vrai, mais si on y réfléchit on s'aperçoit qu'en matière paysanne les gouvernements, quels qu'ils soient, sont très peu ou mal renseignés sur nos aspirations; ils doivent même se dire que nous ne savons pas bien ce que nous voulons. On peut à ce sujet

citer l'exemple de certaines lois en notre faveur qui n'ont pas été admises par la majorité des paysans, loin de là.

Il arrive aussi que ces gouvernements désireux, malgré qu'ils sont mal renseignés, de faire quelque chose pour nous, travaillent à notre détriment et vont à l'encontre de nos intérêts. Cela nous montre qu'il ne faut pas trop compter comme on a coutume de le faire sur l'**Etat-Providence**, qu'il faut compter principalement sur nous et nous organiser sérieusement. Pour le moment dans la crise qui sévit ce qui manque beaucoup à notre corporation c'est un programme **essentiellement paysan**, exempt de tout élément étranger à la profession, c'est-à-dire corporatif.

Un programme accepté comme minimum par le plus grand nombre de paysans possible. Et puisque pour notre malheur à tous, il existe « je dirai plusieurs couleurs de syndicats », il faudrait quand même que ces syndicats aient des relations qui leur permettent de s'entendre, sur les points principaux en formant un programme minimum. Ce qui se peut étant donné qu'ils ont les mêmes intérêts. Pour nous autres, je demanderais que ce programme soit l'œuvre de tous nos syndicats locaux. Nous demandons par notre journal à tous les syndiqués de faire parvenir par lettre ce que à leur idée doivent être les revendications les plus urgentes à réclamer par la classe paysanne. Leurs noms seront tenus secrets à moins qu'ils ne désirent le contraire.

Il est évident que par ce moyen il y aurait des réponses qui ne seraient pas réalisables tout de suite en les étudiant; ce serait quand même une façon de se faire une idée des aspirations des masses agricoles.

Les réponses données ne s'appliqueraient sans doute pas au même sujet, mais qu'il s'agisse d'intervenir auprès des parlementaires, des élus départementaux ou même municipaux et même de l'opinion publique, ce serait le rôle de notre Union syndicale d'intervenir pour obtenir satisfaction. Pour ma part, chers camarades, c'est ainsi que je comprends le rôle de notre organisme.

Ceci évidemment donnera du travail naturellement en accord avec la progression du nombre de nos adhérents. Jusque-là nous avons fait de notre mieux. Nos réunions se sont parfois ressenties d'abord du lieu où

elles se font et ensuite du manque d'habitude de ces réunions. Il en est résulté parfois un peu de confusion malgré toute notre bonne volonté.

Avec l'organisation actuelle, il ne doit pas en être ainsi. Mon avis serait que afin de pouvoir faire un travail sérieux et continu, nous possédions à côté de notre comptabilité un livret des délibérations ou le résumé des réunions serait tenu à jour par le secrétaire.

Il serait utile aussi que chaque membre de la Chambre Syndicale ou autre qui désire faire une proposition importante, la remette écrite et signée au secrétaire, (je ne parle pas de cela pour une simple question ordinaire).

Il me semble qu'envisagé de cette façon, nous pourrions faire du bon travail. Cela demanderait certainement un sacrifice pour beaucoup de nous, nos réunions seront peut-être un peu plus longues mais l'avenir en dépend. Nous ne pouvons prospérer sans ordre.

Henri TESSIER

Maintenant, je reprends une idée dont j'avais déjà parlé au mois de janvier au sujet des engrais. Il me semble que nous pourrions rendre service à beaucoup de syndicats locaux non en groupant les commandes peut-être compris, mais en groupant les prix. Car je me suis aperçu qu'au dehors des tarifs routiers qui ne sont certes pas les mêmes vu les distances, les tarifs engrais ne sont pas du tout uniformes. On y va un peu selon la tête du client et c'est le marchandage.

Pour éviter cela on pourrait prier ces messieurs de remettre leurs conditions au bureau.

Chaque secrétaire pourrait prendre connaissance et traiter où il voudrait ou par lettre avec le fournisseur qui ferait les meilleurs conditions. Pour ce dernier l'enjeu en vaudrait la peine.

Cela n'engagerait en rien l'Union Syndicale (les prix ne paraissant pas sur le journal) et rendrait un service certain aux adhérents, ce qui est notre rôle.

Henri TESSIER.

## Communiqué de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée

Un tract distribué à l'occasion d'une réunion qui a eu lieu le 11 novembre 1935, à la Roche-sur-Yon, et signé de la **Fédération des Syndicats Paysans de Vendée** — Front Populaire — a été distribué, une confusion regrettable.

Après l'avoir précisé, à différentes occasions, tant dans son bulletin officiel, « La Voix des Paysans » que dans plusieurs communiqués à la presse, d'Union Syndicale des Paysans de Vendée déclare, de nouveau, qu'elle n'a rien de commun avec la **Fédération des Syndicats Paysans de Vendée** — Front Populaire, — qui, autant qu'on puisse le savoir, existe seulement sur le papier, depuis 1933.

La position de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée, vis-à-vis du Front Paysan de M. Dorgères — objet du tract en question — a été déterminée par un communiqué publié par plusieurs organes de la grande presse, plus de vingt journaux régionaux et professionnels et reproduit seulement en Vendée par quelques journaux hebdomadaires, à l'exclusion d'autres qui semblent s'efforcer d'ailleurs, de maintenir, pour des raisons trop évidentes, la « confusion regrettable » qui motive le présent communiqué.

Le Président de l'Union Syndicale des Paysans de Vendée,

Signé : A. BOISLIVEAU.

**Avez-vous parlé à vos amis de l'Union Syndicale ?**

**Avez-vous trouvé un nouvel adhérent ?**

## LE DEVOIR DES ELITES

De tous côtés on préconise, pour lutter contre la crise générale, contre le déséquilibre économique, pour améliorer l'ordre social et les conditions de vie des travailleurs, le recours à l'organisation professionnelle.

On veut en faire la base de systèmes gouvernementaux futurs qui seraient fondés sur l'organisation corporative.

Tout cela est très bien, mais pour être vraiment représentative de la profession, l'association syndicale doit s'être développée librement au sein de celle-ci et non s'instaurer d'après des directives étatiques.

Ce sont là des idées que nous défendons depuis longtemps et nous sommes heureux de constater que beaucoup dans les milieux autorisés se rangent à notre avis. Un des caractères essentiels de la Fédération des Travailleurs de la Terre est de réclamer pour l'Agriculture des organisations véritablement paysannes dirigées par des paysans issus de leurs rangs.

Peut-être la tâche est-elle quelque peu plus ardue dans notre monde rural qu'elle l'a été dans le monde ouvrier ou le commerce.

Ces derniers ont su réaliser leurs organisations sans intrusion d'éléments étrangers à la profession : dans l'agriculture, nous ne pouvons dire qu'il en soit partout ainsi.

En fait, le problème principal qui se pose pour que l'Agriculture prenne la place qui doit être la sienne est celui des élites.

Par élite paysanne, nous devons entendre l'ensemble de ceux qui parmi nous sont qualifiés pour être les chefs, les entraîneurs, les organisateurs de notre profession.

Cette élite existe parmi les paysans comme dans toutes les autres classes ou professions. Quoique dans le passé personne ou presque ne se soit soucié d'aider à sa formation, elle existe aussi qualifiée, aussi vaillante et capable de mener à bien l'immense tâche qui l'attend.

Nous la rencontrons chaque jour dans nos relations, dans notre vie syndicale; à chacune de nos réunions de propagande nous la voyons s'affirmer et se dresser pour la défense de la paysannerie.

Mais aussi, il arrive quelquefois que ceux qui seraient pourtant qualifiés pour être les organisateurs, les chefs, se dérobent et laissent leurs camarades abandonnés à eux-mêmes sans guides, sans dirigeants.

Ce n'est pas toujours par mauvaise volonté qu'il en est ainsi, mais on hésite trop souvent à se montrer, à se mettre à la tête d'une organisation naissante par excès de modestie; et puis on a tendance à s'exagérer l'effort qu'il faudrait ac-

complir et à se dénigrer soi-même.

Et près de vous, amis paysans, qui constituez l'élite de votre classe et qui pourtant êtes capables d'utile travail et de dévouement il y a de nombreux camarades qui attendent un geste de ceux qui, avec un peu plus de volonté, pourraient si puissamment les aider dans la dure lutte présente.

Elites paysannes, n'oubliez pas que vous avez des devoirs à remplir et que vous dérober à la tâche serait une lâcheté.

N'hésitez donc jamais à prendre la place qui doit être la vôtre, place qui est toute indiquée en raison de votre capacité (oh! ne protestez pas) et de la confiance que vous témoignent vos amis.

Sachant que grâce à votre concours actif, l'œuvre syndicale professionnelle sera sûre de prospérer, de donner sous peu des résultats palpables, d'être la source plus tard de multiples et fécondes améliorations, vous vous déroberiez à ce devoir qui pour vous consiste à en être des premiers pionniers, — mais ce serait une trahison!

Non, faites votre devoir, tout votre devoir!

Ne dites pas non plus que vous êtes trop occupés, seuls les incapables ne se connaissent chez nous pas de travail.

Ne dites pas que les honneurs vous importent peu, que vous ne vous souciez pas d'être Président, secrétaire, membre de Conseil d'un syndicat, vous savez l'estime qu'ont pour vous vos camarades, vous savez qu'ils comptent sur vous, il est donc de votre devoir de ne pas leur causer de déception.

Elites paysannes, hommes de bonne volonté, prenez la place qui est la vôtre. N'ayez pas peur de vous montrer comme les défenseurs de vos camarades, ils vous suivront et vous aurez intérieurement l'immense satisfaction d'accomplir votre devoir.

Par vous seulement, par vos efforts communs, nous pouvons espérer, que sous l'irrésistible poussée paysanne, l'ordre social et économique se modifiera en notre faveur.

Mais, il faut agir, par l'action seulement nous obtiendrons des résultats. Il faut que l'action soit disciplinée et que ceux qui doivent être au premier rang n'hésitent pas de leur attitude dépend l'avenir.

Nous comptons sur le concours dévoué de tous pour l'organisation paysanne et la défense de nos revendications.

Vous tous qui avez conscience des nécessités présentes, soyez des militants.

J. MARTINEAU.

## La distillation obligatoire et l'arrachage des vignes

Voici, d'autre part, ce que nous communiquons la direction des Contributions indirectes en ce qui concerne la distillation obligatoire et l'arrachage des vignes.

### DISTILLATION OBLIGATOIRE

Des décrets fixeront les conditions dans lesquelles les prestations d'alcool pourront être remplacées par des livraisons de vins à l'Intendance ou à des établissements d'assistance publique.

### ARRACHAGES DE VIGNES

Des dispositions nouvelles sont susceptibles d'augmenter l'attrait des arrachages volontaires. Une nouvelle formule d'engagement trentenaire subordonne la dispense de limitation des envois à une nouvelle réduction de l'indemnité, qui, dans ce cas, couvrira seulement les frais d'arrachage des vignes et de remise en culture des terrains.

A la suite de cette mesure, trois modes d'engagements sont offerts aux viticulteurs :

a) Attribution d'une indemnité pleine dans la limite de 7.000 fr. par hectare, entraînant le contingentement

des expéditions, sans donner droit à des dispenses partielles de blocage et de distillation;

b) Attribution d'une indemnité réduite de moitié, ouvrant droit aux dispenses partielles de blocage et de distillation, tout en entraînant le contingentement des envois;

c) Attribution d'une indemnité limitée aux frais d'arrachage des vignes et de remise en culture des terrains, donnant droit aux dispenses partielles de blocage et de distillation, sans entraîner la limitation des envois.

Les demandes seront reçues dans les Recettes rurales où celles des catégories A et B pourront être transférées dans la catégorie C à la demande expresse des récoltants.

En outre, pourront être transformés en engagements trentennaires, les engagements quinquennaux, pris à la suite du décret-loi du 30 juillet 1935, et les déclarations souscrites en vue d'obtenir des dispenses partielles de blocage et de distillation comme il était prévu par les lois du 4 juillet 1931 et 8 juillet 1933.

Les producteurs devront, par les déclarations dans les Recettes rurales, prendre l'engagement trentenaire, qui, dans ces conditions, dispensera, à due concurrence, des arrachages obligatoires susceptibles d'être édictés si les destructions volontaires n'atteignaient pas la limite de 150.000 hectares.

# LA VIE SYNDICALE

## Réunion de la Chambre Syndicale

du 11 Novembre 1935

Présents : MM. Athanase Boisliveau, Martineau, Forgeau, H. Tessier, J.-M. Mercière, L. Rabaud, E. Breaud, L. Vincent, P. Bousseau, L. Chabot.

Président : Athanase Boisliveau.  
Secrétaire de séance : J. Martineau.

### QUESTIONS DISCUTÉES

1°. — Après avoir entendu lecture du rapport fait par M. Henri Tessier de La Chapelle-Achard, la Chambre approuve à l'unanimité et décide l'insertion dans le journal.

La Chambre Syndicale demande à tous ses membres et dirigeants de syndicats de fournir des rapports sur les aspirations de la masse rurale dans leur rayon, et les réalisations qui leur semblent les plus urgentes.

2°. — Situation générale :

a) Cotisations. — Prière à tous les dirigeants de syndicats de commencer à faire rentrer les cotisations dès début décembre. Partons tôt pour arriver tôt.

b) En présence de la situation suivante :

1°. Frais du journal qui sont incompressibles.

2°. Frais de propagande qui dans l'intérêt de notre avenir, doivent plutôt être augmentés que diminués.

3°. Etablissement du siège du secrétariat à La Roche... La Chambre Syndicale décide de surseoir au transfert du secrétariat à la Roche et d'augmenter les sommes à effectuer à l'achat d'une voiture et frais de propagande.

Et de réaliser dans le plus bref délai le programme arrêté.

3°. — Amélioration du journal : la Chambre Syndicale demande à tous ses membres d'envoyer des articles pour le journal. Une circulaire sera rédigée en ce sens et envoyée dans tous les syndicats. (r).

Publicité : Le maximum d'efforts sera fait pour en obtenir.

4°. — La Chambre demande à tous les membres de l'union de faire parvenir toutes indications utiles pour la propagande.

5°. — Des renseignements pourront être demandés au Secrétaire Général concernant prix, modes d'achat et de vente.

6°. — La Chambre Syndicale salue nos amis les paysans de Charente, qui, après avoir entendu notre Vice-Président Martineau, veulent s'organiser et adhérer, comme nous à la Fédération Française des Travailleurs de la Terre et décide de leur faire chaque mois un service de cinquante numéros de la « Voix des Paysans ».

Le Président :

A. BOISLIVEAU.

Le Secrétaire de séance :

J. MARTINEAU.

Les membres présents :

Chabot, Breaud, L. Rabaud, Bousseau, Tessier, Mercière, Forgeau, L. Vincent.

(r). Et sera exigé le compte rendu de chaque réunion mensuelle de syndicat local.

## Le mot du Secrétaire

J'attire spécialement l'attention des Secrétaires de Syndicats sur l'importance qu'il y a à ce que leurs communiqués parviennent au Secrétariat les jours qui suivent leur réunion.

La préparation d'un journal, vous le savez, demande

du temps. Aussi faut-il que les retardataires prennent une résolution à ce sujet.

N'oubliez pas que le jour des foires où il y a une permanence, je suis à votre entière disposition pour les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

E. LOISY.

## DANS LES SYNDICATS

### BEAUVOIR-SUR-MER

Notre réunion syndicale aura lieu le jeudi 5 décembre, jour de la foire, à midi et demi salle de la mairie.

Objet de la réunion :

Election générale du bureau.

Questions diverses à discuter.

Camarades, venez en grand nombre. Nous avons besoin de nous unir pour défendre nos intérêts menacés.

Le Président :

Etienne BURGAUD.

### LANDERONDE

La réunion du syndicat paysan aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à 2 heures, buvette Guillet, à la Grolle.

Ordre du jour :

Discussion d'ordre général;

Groupage des dernières commandes d'acide sulfurique;

Avis aux camarades retardataires : paiement des cotisations pour 1936.

Le bureau syndical compte sur la bonne volonté habituelle des camarades pour qu'ils se libèrent de leur cotisation au plus tôt, et surtout qu'ils amènent des voisins et amis.

En effet, devant la crise que nous subissons, il faut plus que jamais se grouper pour la défense de nos intérêts. C'est en étant nombreux que nous serons forts et écoutés, et que nous aurons plus de force pour faire valoir nos droits auprès des pouvoirs publics qui sont peut-être remplis de bonne volonté pour nous, mais à condition qu'on leur dise de quoi nous souffrons, et ce que nous voulons. Donc, chers amis, ne manquons pas au devoir de rester unis dans notre syndicat et de faire bloc, nous aussi pour les revendications dont nous avons besoin et la juste cause que nous avons à défendre, et en avant les gâs de Landeronde.

Pour le Bureau Syndical :

Louis CHABOT.

### LE POIRÉ-SUR-VIE

#### Une belle journée syndicale

Le dimanche 3 novembre, l'Union Syndicale des Paysans de Vendée, organisait au Poiré-sur-Vie, une réunion de cultivateurs.

Nos amis, venus de tous les points de la commune, se réunirent vers 2 heures, dans la vaste salle mise gracieusement à notre disposition par M. Gandillon, boucher. C'est devant un auditoire important et enthousiaste que le vice-président, J. Martineau, exposa d'une façon très nette, où en est aujourd'hui l'agriculture et ce qu'elle devrait être. « Il ne suffit pas, dit-il, de crier chacun son tour sa détresse pour remettre tout dans l'ordre. Il faut regarder l'avenir, et comme l'agriculture ne sera sauvée que par les cultivateurs eux-mêmes, c'est donc à nous de nous unir et de travailler ensemble au relèvement de notre profession ».

Après avoir dit ce qu'est l'Union Syndicale des Paysans de Vendée et les moyens à employer pour arriver à ses fins, en dehors de toute politique, il donne la parole à notre camarade Prosper Bousseau, président du syndicat des Lucs.

Celui-ci dit comment fonctionne le syndicat, dans sa commune, et

tous les avantages matériels obtenus depuis sa création.

Et Jean Martineau termine son exposé en invitant nos camarades du Poiré-sur-Vie à venir grossir les rangs de l'Union Syndicale et de la Fédération Française des Travailleurs de la Terre.

De chaleureux applaudissements prouvèrent qu'il avait été compris, et, sur le champ, une quarantaine de nos camarades se firent inscrire. Un bureau provisoire fut formé.

A la prochaine réunion, qui sera annoncée par la voix du journal, il sera procédé à l'élection du bureau définitif.

Nous nous sommes ensuite séparés après avoir trinqué à la prospérité du syndicat du Poiré-sur-Vie, et en invitant tous les présents à dire à nos camarades paysans ce qu'est l'Union syndicale et pourquoi nous devons y adhérer.

Un témoin.

### LEGÉ

#### Réunion mensuelle

La réunion mensuelle de novembre a eu lieu le premier dimanche, café Lucas.

Une commission a été désignée pour s'occuper de l'organisation de la vente du blé.

Il a été procédé à la prise en note des déclarations approximatives des quantités disponibles, quantités qui seront écoulées en plusieurs fois, au gré des vendeurs.

Prière à ceux qui n'ont pas fait encore cette déclaration de s'adresser le plus tôt possible à nos camarades Pierre Forgeau, trésorier ou Théophile Rousseau, membre du conseil d'administration.

Nos prochaines réunions :

1<sup>er</sup> dimanche de décembre : paiement des cotisations pour 1936.

1<sup>er</sup> dimanche de janvier : Assemblée générale, ordre du jour : élection du bureau pour 1936-1937.

Tout le monde présent à ces réunions.

Le Bureau du Syndicat.

### LES LUCS-SUR-BOULOGNE

#### Compte rendu de la réunion du 3 novembre

Nous avions comme ordre du jour un important sujet à discuter.

1°. — L'élection d'un nouveau secrétaire pour remplacer Pierre Magaud, parti au régiment.

2°. — Nous avions reçu l'argent de la prime de dénaturation, depuis si longtemps attendu.

3°. — La commande d'engrais azotés, afin de profiter de la morte saison.

4°. — La révision de la caisse syndicale.

Pour l'élection du secrétaire, nous avons procédé à main levée et ainsi désigné, notre camarade Olivier Mériaux, propriétaire-exploitant au village de la Sauzais a bien voulu accepter cette tâche en nous promettant qu'il la remplirait de son mieux.

Deux mots de notre nouveau secrétaire. Il a été un des premiers à nous suivre dans notre idée syndicale. Il n'est pas natif des Lucs, il y a six ans qu'il y réside, cela n'importe. Il a su se faire aimer de tous et en particulier de la classe paysanne.

Ensuite, nous sommes passés au paiement de la prime de dénaturation de 50 premiers quintaux qui a été partagée entre les adhérents qui y avaient droit. Tous étaient contents et nous déclarèrent que s'il n'y avait pas eu de syndicat aux Lucs, il n'y aurait jamais eu l'idée de faire dénaturation le blé. Nous avons donné 35 francs par quintal, le reste à servi pour payer les frais et grossir la caisse syndicale.

Ensuite, nous sommes passés à la commande des engrais et informé nos adhérents des prix, car nous avons la bonne habitude (je crois) d'indiquer tous les prix d'engrais à la réunion.

A la révision de la caisse syndicale, tous les adhérents ont pu cons-

tater que le syndicat des Lucs ne se ruinait pas.

La réunion s'est terminée par le verre de vin d'amitié à la santé de tous les syndiqués et à la prospérité du syndicat.

Le Président :

Prosper BOUSSEAU.

Nota. — Prière à tous les adhérents de ne pas oublier la réunion du premier décembre. Aussitôt après la grand-messe, venez aux réunions. C'est là que vous connaîtrez le bon fonctionnement du syndicat, ses avantages, son importance sociale. Les syndicats paysans ne travaillent pas pour la politique qui ruine le pays, mais purement et simplement pour l'intérêt de la classe paysanne et pour la France entière, car tout vient de la terre. Si le paysan se ruine, c'est la ruine du pays.

P. S. — A la dernière heure, nous sommes informés d'aller toucher l'argent de la deuxième dénaturation. Le règlement s'en fera à tous nos camarades le premier décembre, à la réunion.

Prosper BOUSSEAU.

### SALIGNY

C'est comme de coutume le premier dimanche du mois que nous avons eu notre réunion mensuelle.

Il y avait une belle assistance. Après une discussion familiale sur la marche de notre syndicat, il a été procédé au paiement des cent quintaux de blé dénaturation.

Ensuite, on a causé et fait part des prix des nitrates. Aussitôt, 15 tonnes de nitrate de chaux ont été commandées. La limite pour les dernières commandes de nitrate de chaux ou de soude est fixée à la prochaine réunion.

Notre prochaine réunion sera une réunion très importante et aura lieu, comme d'habitude, le premier dimanche du mois. Il y aura plusieurs questions urgentes à discuter, ainsi que la marche à suivre de notre syndicat dans le courant de l'hiver.

On aura les prix des acides sulfuriques, du blé, ainsi que des engrais les plus employés dans le courant de l'hiver.

J'espère que tous les adhérents du syndicat de Saligny auront à cœur d'y venir en grand nombre pour s'unir et s'aider entre eux pour la défense de leurs intérêts particuliers.

Donc, tous au rendez-vous le Dimanche 1<sup>er</sup> décembre, salle Henri Beignon, à 11 heures 30.

Le Secrétaire :

Pierre GUILLET.

### SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Bon nombre de camarades étaient présents à la réunion. Cependant, malgré l'invitation qui leur avait été donnée, quelques-uns manquaient encore.

Ceux qui étaient présents ont touché leur prime de dénaturation de blé de l'année 1935. A la prochaine réunion qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre, nous serions heureux de pouvoir finir de payer les camarades en retard, en même temps, nous commencerons à recevoir les cotisations pour l'année 1936, afin que tout soit rentré pour la réunion de janvier.

Dans les syndicats voisins, on a déjà parlé d'acide pour les blés.

A la prochaine réunion, que tous les camarades fassent leur possible pour venir, et nous pourrions également en causer.

Donc, tout le monde le 1<sup>er</sup> décembre, hôtel Vrignaud, à 9 heures.

Ordre du jour :

Paiement de la prime de dénaturation;

Discussion sur les engrais et les acides;

Paiement des cotisations pour l'année 1936.

Le Secrétaire :

L. RABAUD.

### ST-CHRISTOPHE-DE-LIGNERON

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre réunion aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, à 12 h. 30, salle de la mairie.

Nous rappelons que cette réunion est une des plus importantes de l'année.

Que tous les camarades soient présents, afin que chacun donne son idée et que nous puissions en discuter entre nous.

Nous ferons nos commandes d'acide et d'engrais pour les prairies s'il y a lieu.

Le Bureau.

## Ouverture de l'Ecole d'Agriculture d'Hiver ambulante de Chantonnay

L'Ecole d'agriculture d'hiver ambulante de la Vendée a ouvert sa onzième session à Chantonnay, dans une salle mise gracieusement à sa disposition par la Municipalité de cette ville.

Répondant à l'appel des Services agricoles, soixante jeunes gens âgés de 14 à 30 ans, fils de propriétaires exploitants, de fermiers ou de métayers, ou domestiques agricoles, étaient présents pour assister à la première leçon qui devait leur être faite.

Ces jeunes agriculteurs résident dans les communes situées dans un rayon de 15 à 20 kilomètres de Chantonnay. Toutes ces communes n'ont pas donné un effectif proportionnel à l'importance de leur population rurale et au nombre des jeunes gens auxquels cet enseignement pourrait être profitable. Le tiers des élèves est fourni par deux communes seulement qui ne sont pas les plus rapprochées du siège de la session, ni d'une importance agricole particulière pouvant expliquer un recrutement aussi nombreux.

En ouvrant la séance, M. Poupard, directeur des Services agricoles, félicita vivement les élèves d'être venus si nombreux et leur montra la nécessité d'acquiescer une solide instruction technique pour pouvoir exercer intelligemment la profession d'agriculteur. Après avoir passé en revue les différentes matières du programme et indiqué dans quel esprit les leçons seront faites, il invita les auditeurs à suivre très régulièrement les cours et formula l'espoir de les retrouver, dans quelques années, figurant parmi l'élite de l'agriculture vendéenne.

Après cet exposé, M. Martin, professeur d'agriculture, commença sa première leçon par l'étude de la plante et du sol.

L'évolution des idées emportée de plus en plus le monde rural vers une organisation à base de plus en plus strictement professionnelle. Notre Union Syndicale n'est-elle pas l'un des essais les plus intéressants d'organisation et de libération de la profession agricole par ses propres moyens. Aussi, les germes qu'elle a semés, les questions qu'elle a posées et que son existence même continue de poser devant la conscience des cultivateurs ne peuvent plus être étouffés et prendront dans les esprits une place qui risque fort de s'élargir.

Paysans, mes camarades de la-bour, faites donc de la propagande pour notre « Voix des Paysans »!

Louis CHABOT.

# Le Machinisme et la Vie Agricole

Son développement, son utilité

Les mesures à prendre pour en conserver le bienfait

Il y a quelque vingt ans et même depuis un temps plus rapproché, la culture était presque en rien comparable à celle d'aujourd'hui; en parlant au point de vue matériel. Le paysan, n'ayant pas sous la main toutes les machines agricoles, qui aujourd'hui facilitent ses travaux — était sujet d'emblaver, de débarrasser des herbes salissantes, de ramasser des récoltes par ses propres moyens. Pendant la saison des grands travaux, tels que la fauchaison, la moisson, le battage, les semailles, etc., on pouvait voir le paysan se diriger vers une prairie voisine pour raser de sa faux bien aiguisée l'herbe fine et parfumée. Pendant la moisson on pouvait le voir accompagné de quelques membres de sa famille cisailler la paille rude du froment et entasser les mille épis dorés en javelles bien rangées. Après la moisson vient le battage pendant la durée duquel il lui fallait fournir un travail je dirais surhumain, vu que celui-ci n'était amoindri que par une machine plus ou moins confortable. Ensuite l'autonne; « les semailles ». N'ayant pas toutes ces charries modernes; il lui fallait avec l'ancienne de nos pères faire son emblavaison; ce qui lui demandait bien des précautions et un temps considérable.

Comme il faut donner à la terre pour qu'elle nous donne; n'ayant pas tous ces engrais chimiques que l'on peut se procurer aujourd'hui il lui fallait employer les engrais connus, cendre guano, etc., ce qui donnait beaucoup de peines pour guère de profit, etc., etc.

Quel changement en comparant la vie actuelle. La vie n'a rien de semblable. Après le fléau de la grande guerre, le pays a ressenti un énorme vide dans son enceinte. Une formidable quantité de ses travailleurs manquaient. Pour assurer la restauration et la vie du pays; il fallait remplacer tous ces bras absents, afin de ne pas laisser la terre en friches. Alors on fit appel à l'industrie, qui par ses savantes découvertes apporta la surproduction ainsi que la facilité du travail. Ce fut le moment où mécaniciens et ingénieurs, artisans expérimentés purent travailler avec courage et profit. Les machines de toutes sortes se créèrent et se multiplièrent. La faux fut remplacé par la faucheuse, la faucille par la moissonneuse-lieuse; la vieille machine à battre par une moderne de plus en plus compliquée, la simple charrue, fut transformée de cent façons, brabant, tracteur, etc., etc. Le dur travail de nos pères a été amoindri, beaucoup plus d'aisance, de facilité et par là de rendement, le progrès à rendu énormes services. Mais devant toutes ces inventions devant cette aisance de travail, de nos jours, un gros point d'interrogation se pose et devrait se poser. Il faut entretenir le matériel acquis souvent avec tant de gêne, chercher à le conserver et même à l'améliorer? Devant cette question, beaucoup d'entre vous de me dire « mais diable il faut de l'argent pour cela » et plus moyen d'en recevoir; nos produits ne valent plus le sou.

Que faire devant un tel problème; une telle question à résoudre. Eh bien mes chers camarades, ce n'est pas de dire comme certains « je m'enfoutistes » qui disent d'un air mélancolique, et insouciant. « On fra comme l'on pourra faute de vélo, on marche à pied ». N'imitons pas cela, pensons au lendemain, cherchons à garder la bonne vie; cherchons le bien-être; luttons contre la misère; essayons de remédier aux abus qui nous étirent de tous côtés.

Pour cela qu'elle doit être notre devise: s'unir, s'unir fraternellement paysan avec paysan, chercher en se

groupant des avantages dont on ne peut profiter en restant seul. Qui nous sortira de l'abîme où la campagne s'enfoncé de plus en plus? Qui fera diminuer la valeur des produits dont nous avons besoin? Qui fera diminuer les taxes qui réduisent la valeur de nos produits? Qui supprimera tous ces abus, toutes ces fraudes, dont nous sommes les dupes? Qui fera maintenir nos denrées à un prix raisonnable? Qui prendra part à notre misère? Qui plaidera pour rendre la campagne heureuse? Personne.

C'est à nous, de nous sentir les coudes, de propager la nécessité d'une union professionnelle, de se grouper, sans distinctions, de regarder comme amis dévoués ceux qui se dépensent de tout cœur, qui se sacrifient pour nous et avec nous afin de faire connaître nos misères, de plaider et de faire plaider nos causes, et en formuler les besoins. Aimons nous associer, aimons-nous soutenir les uns les autres, groupons nous loyalement si nous voulons maintenir le bien être acquis, l'aisance pour cultiver notre petit coin de terre et tirer profit de notre travail. Tout comme moi, vous avez remarqué, peut-être par expérience, que le temps où l'on ne pesait pas l'argent pour acheter ce qui faisait plaisir est passé.

A présent il faut penser à se procurer le nécessaire; on commence à se rendre compte que l'argent a le poil court. Le travail est pourtant le même; il faut en acquérir la juste récompense.

Pour cela l'union est l'arme paisible et récupératrice des droits capturés. Camarades, de l'énergie, de l'activité, de la bonne volonté pour garder ce qui revient de droit à notre métier. Plus de fausses pensées, ne nous arrêtons pas pour de simples bobards, c'est la bonne marche, la défense de notre profession qui l'exige; ne cherchons pas à changer le vélo pour la marche à pied. Syndiquons-nous!!!

E. P.  
Jeune Militant.

## La suppression de la taxe à la production du blé

La taxe à la production du blé avait été instituée pour gager les emprunts des sommes nécessaires à l'élimination des excédents de blé des trois grosses récoltes de 1932, 1933 et 1934. Malgré les difficultés financières du moment, le Gouvernement n'a pas hésité à la supprimer. Il a voulu marquer ainsi l'intérêt tout particulier qu'il attache à la défense du marché du blé.

Ce ne sont d'ailleurs pas les seules mesures favorables à l'agriculture qui seront prises en cette manière. Le Gouvernement se propose également d'exporter progressivement une partie du stock de sécurité constitué avec les blés achetés par l'Intendance, au cours de la dernière campagne. Conformément aux prescriptions légales, ces blés ne peuvent pas être vendus sur le marché intérieur.

Pour bénéficier dans la plus large mesure des dispositions prises en leur faveur, les agriculteurs ont actuellement tout intérêt à ralentir leurs ventes de blé, pour les reprendre à un rythme normal après le premier janvier lorsqu'ils n'auront plus à payer la taxe à la production. La diminution du volume des offres dégagera le marché et favorisera la fermeté des cours souhaitée par les pouvoirs publics.

# MARCHE DE LA VILLETTE

du Lundi 25 Novembre 1935

DÉSIGNATION	Amenés	Invendus (Renvoi)	QUALITÉ			
			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Extra
<b>VIANDE NETTE :</b>						
Bœufs	3.381	175	5.40	4.50	3.40	5.90
Vaches	2.194	260	5.20	4.10	3.40	6.30
Taureaux	420	40	4.40	3.90	3.50	4.90
Veaux	1.829	145	8.80	7.20	6.30	10.10
Moutons	12.111	125	14.20	10.30	8.40	15.70
Porcs	2.167	»	6.42	6.40	4.58	7.86
Brebis	»	»	»	»	»	»
<b>POIDS VIF :</b>						
Bœufs	3.381	175	3.24	2.47	1.70	3.66
Vaches	2.194	260	3.12	2.25	1.55	4.04
Taureaux	420	40	2.62	2.14	1.75	3.04
Veaux	1.829	145	5.28	4.10	3.46	6.27
Moutons	12.111	125	7.10	4.86	3.71	7.83
Porcs	2.167	»	4.50	4.20	3.30	4.80
Brebis	»	»	»	»	»	»

Paris, le 25 novembre (De notre correspondant spécial).

Temps très frais, bien que brumeux. La proximité de la fin du mois gêne un peu le débit de la viande.

### GROS BÉTAIL

Amenés: bœufs, 3.381; vaches, 2.194; taureaux, 420; total, 5.995; introductions directes aux abattoirs depuis le dernier marché, 382; réserves vivantes ce matin aux abattoirs, 1.415. Renvoi: 175 bœufs, 260 vaches, 40 taureaux.

Les affaires ont été assez faciles en bons animaux et lentes pour l'ordinaire. On n'a pas remarqué de changements appréciables de prix, quoique l'on soit nettement moins mauvais que pour tous ces derniers.

### VEAUX

Amenés, 1.829; introductions directes, 1.634; réserves vivantes, 489. Renvoi: 145.

La vente est restée mauvaise faute de demandes assez suivies. On a eu de la difficulté à défendre les prix en dehors de la marchandise de surchoix qui a été assez bien tenue.

### MOUTONS

Amenés, 12.111; introductions directes, 1.876; réserves vivantes, 2.700. Renvoi: 125.

Les offres étaient moyennes au regard de la demande qui a paru assez active. Pas de changement en bon, mais légère hausse pour la deuxième qualité.

### PORCS

Amenés, 2.167; introductions directes, 6.654; réserves vivantes, 1.903. Renvoi: Néant.

La vente a été très calme sur la base des anciens prix.

### ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Charente-Inférieure: 20 bœufs, 20 vaches, 10 taureaux.

Deux-Sèvres: 30 bœufs, 20 vaches, 10 taureaux, 140 porcs.

Loire-Inférieure: 130 bœufs, 90 vaches, 15 taureaux, 120 moutons, 180 porcs.

Maine-et-Loire: 140 bœufs, 80 vaches, 20 taureaux, 140 veaux, 300 porcs.

Vendée: 205 bœufs, 130 vaches, 25 taureaux.

## Bourse du Commerce

### BOURSE DE PARIS

#### Clôture

Paris, le 23 novembre.  
BLES. — Tendances ferme. Disp. Cote officielle: 78. Courant, 50,75 payé; prochain, 82, 82,75; janvier, 83,25, 83,50, 83,75 payés; 3 de décembre, 83,50, 84; 3 de janvier, 85,75, 86 payés; 3 de février, 87 payé; 3 de mars, 88,50, 88,75 payés; 3 d'avril, 89, 89,25.  
FARINES. — Tous incotés.  
AVOINES. — Tendances soutenue. Disp. Cote officielle: 53. Courant, 57,50 payé; prochain, 56,25 payé; janvier, 57,25 payé; 3 de décembre, 57 payé; 3 de janvier, 57,75-58; 3 de février, 58,75-59; 3 de mars, 59,50-59,75; 3 d'avril, 60,50 payé.  
SEIGLES, ORGES, MAIS. — Tous incotés.

### BOURSE DE NANTES

Voici les cours qui ont été constatés le 25, toutes marchandises disponibles:

BLÉ. — Qualité bonne moyenne, base 76 kgs, taxe à la charge du vendeur, Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire, 74 fr. les 100 kgs, gare départ. Tendances soutenue.

FARINE. — De consommation, 121 fr. les 100 kgs, rendue boulangerie. Tendances soutenue.

SON. — Suivant fabrication, 40 à 43 fr. les 100 kgs, gare départ. Tendances ferme.

AVOINE GRISE. — Qualité bonne moyenne, Bretagne, 55 fr. les 100 kgs, gare départ. Tendances soutenue.

SEIGLE. — Sans affaires.

SARRASIN. — Qualité bonne moyenne, Bretagne, 58 à 59 les 100 kgs, gare départ. Tendances soutenue.

Nous engageons nos Adhérents à réserver leurs achats aux Maisons qui nous font de la publicité

## Les MACHINES A COUDRE "STELLA"

garanties dix années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, **495 fr.** plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep.

LES CYCLES  
LES TRICYCLES  
LES TANDEMS  
LES ÉCRÉMEUSES  
**"STELLA"**

Fabrication soignée. *Garantis sur facture.* La marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

**FONTENEAU, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire**

## Les conséquences de la crise

Pour un quintal de blé, on se procurait avant guerre:

10 ferrures.  
1 tonne de charbon.  
500 kilos de superphosphate.  
Pour le même quintal de blé, on se procure maintenant:

3 ferrures.  
300 kilos de charbon.  
300 kilos de superphosphate.  
Pour acheter une faucheuse 2 chevaux:

Avant guerre 285 fr., il fallait:  
162 kilos de viande de bœufs, première qualité (à 1 fr. 75 le kilo net),  
Ou 228 kilos de viande de porc (à 1 fr. 25 le kilo),  
Ou 10 quintaux de blé (à 27 fr.),  
Ou 15 quintaux 800 d'avoine (à 18 fr.).

Aujourd'hui 1.900 fr., il faut:  
370 kilos de viande de bœuf, première qualité (à 5 fr. 15 le kilo net),  
Ou 440 kilos de viande de porc (à 4 fr. 30 le kilo),  
Ou 27 quintaux de blé (à 70 fr.),  
Ou 47 quintaux d'avoine (à 40 fr.).

Aux prix actuels: 70 fr. en culture, avec la récolte déficitaire (75 millions de quintaux au plus), la récolte de blé représente 5 milliards de francs environ.

C'est pour la culture, par rapport à une récolte normale et à des cours normaux, **UNE PERTE DE PLUS DE 5 MILLIARDS DE FRANCS.**

Artisans, commerçants, industriels, voilà aussi la cause de votre ruine, 5 milliards qui ne vont plus à vos affaires parce que le Paysan ruiné n'achète plus et, ne fait plus travailler.

## Les Foires de Décembre en Vendée

Aizenay, le 2, 1<sup>er</sup> lundi.  
PERMANENCE, café Renaud, coin du Champ de Foire.  
Beauvoir, le 5, 1<sup>er</sup> jeudi.  
Beaulieu, le 26.  
Belleville, le 7, 1<sup>er</sup> samedi.  
(PERMANENCE café Prouteau-Arnaud).

Bournezeau, le 3, 1<sup>er</sup> mardi (foire à poulaillers).

La Châze-le-Vicomte, le 17, 3<sup>e</sup> mardi.

Challans, le 10, 2<sup>e</sup> mardi (à six foires de l'année, il sera donné des primes aux bœufs).

Chantonay (marché à bestiaux), 2<sup>e</sup> mardi.

La Châtaigneraie, le 23, 4<sup>e</sup> lundi.

Les Clouzeaux, le 27, dernier vendredi.

Coëx, le 28, dernier samedi.

Les Essarts, le 18, 3<sup>e</sup> mercredi.

Fontaines, le 9, 2<sup>e</sup> lundi.

Fontenay, le 21.

La Garnache, le 15, 3<sup>e</sup> lundi.

L'Herbergement, le 4, 1<sup>er</sup> mercredi.

Les Herbiers, dernier mercredi.

Le Langon, le 16, 3<sup>e</sup> lundi.

Lugon, le 14, 2<sup>e</sup> samedi.

Les Lucs-sur-Boulogne, le 24, 4<sup>e</sup> mardi.

Montaigu (marché à bestiaux), 3<sup>e</sup> jeudi.

La Mothe-Achard, le 5, 1<sup>er</sup> jeudi.

Moutiers-les-Mauxfaits, le 30, dernier lundi.

Mouilleron-en-Pareds, le 4, 1<sup>er</sup> mercredi.

Nalliers, le 5, 1<sup>er</sup> jeudi.

Nieul-le-Dolent, le 23.

L'Oie, le 11, 2<sup>e</sup> mercredi.

Oulmes, 4<sup>e</sup> mercredi.

Palluau, le 12, 2<sup>e</sup> jeudi.

(PERMANENCE, café Montassier).

Poiré-sur-Vie, le 19, 3<sup>e</sup> jeudi.

(PERMANENCE, café Relet).

Pouzanges, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi.

Rocheservière, le 10, 2<sup>e</sup> mardi.

La Roche-sur-Yon, le 9, 2<sup>e</sup> lundi.

Soullans, dernier mercredi.

Saint-Christophe, le 28, 4<sup>e</sup> samedi.

Sainte-Hermine, le 6, 1<sup>er</sup> vendredi.

Saint-Mesmin, le 30.

Saint-Michel-Mont-Mercure, le 16, 3<sup>e</sup> lundi.

Talmont, le 19, 3<sup>e</sup> jeudi.

Tiffauges, le 2, 1<sup>er</sup> lundi.

Vouvant, le 12, 2<sup>e</sup> jeudi.

Le Gérant: J. GRASLAND.

La Roche-sur-Yon — Imp. Vendéenne.